

Plainte pour déclarations calomnieuses

Par **Palla**, le 11/05/2015 à 12:01

Bonjour

Ayant été poursuivi pour "diffamation"

la plainte s'est terminée par:

un arrêt de relaxe de la cour d'appel .

Où dois-je déposer plainte pour déclarations calomnieuses?

Comment dois-je procéder?

Cordialement